

Déclaration sur la lutte contre le terrorisme: extrait sur la création du poste de coordinateur (Bruxelles, 25 mars 2004)

Légende: Suite aux attentats terroristes perpétrés à Madrid le 11 mars 2004, le Conseil européen adopte à Bruxelles le 25 mars la Déclaration sur la lutte contre le terrorisme. À cette occasion, il approuve la création du poste de coordinateur de la lutte contre le terrorisme au sein du secrétariat du Conseil et salue la décision de Javier Solana de nommer Gijs de Vries premier coordinateur.

Source: Déclaration sur la lutte contre le terrorisme. Bruxelles: Conseil de l'Union européenne, 25.03.2004. 18 p.
http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/ec/79639.pdf.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL:

http://www.cvce.eu/obj/declaration_sur_la_lutte_contre_le_terrorisme_extrait_sur_la_creation_du_poste_de_coordinateur_bruzelles_25_mars_2004-fr-79407b69-d0bb-49e6-b90c-a794c1704b33.html

Date de dernière mise à jour: 06/09/2012

Déclaration sur la lutte contre le terrorisme (Bruxelles, 25 mars 2004)

[...]

14. Création du poste de coordinateur de la lutte contre le terrorisme

Le Conseil européen souligne qu'une approche globale et parfaitement coordonnée s'impose en réponse à la menace posée par le terrorisme.

Le Conseil européen approuve par conséquent la création du poste de coordinateur de la lutte contre le terrorisme.

Le coordinateur, qui exercera ses fonctions au sein du Secrétariat du Conseil, coordonnera les travaux du Conseil en matière de lutte contre le terrorisme et, dans le respect des responsabilités incombant à la Commission, veillera à avoir une vue d'ensemble de tous les instruments dont dispose l'Union, en vue de faire régulièrement rapport au Conseil et d'assurer le suivi effectif des décisions du Conseil.

Le Conseil européen salue la décision du Secrétaire général/Haut Représentant, M. Solana, de nommer M. Gijs de Vries au poste de coordinateur de la lutte contre le terrorisme.

[...]